

Le 9 juin 2005

L'ambition d'Eurotunnel : Devenir, en Europe, un acteur ferroviaire majeur

Par delà la mise en œuvre d'une indispensable restructuration financière, Eurotunnel entend assurer son avenir dans la plénitude de ses vocations en matière de transport ferroviaire.

Des étapes significatives ont, d'ores et déjà, été franchies.

Une licence a été accordée par l'Etat à Europorte 2, filiale d'Eurotunnel. Celle-ci pourra effectuer « des services de transports internationaux de marchandises sur les lignes appartenant au réseau transeuropéen de fret ferroviaire ainsi que des services de transports combinés internationaux » sur l'ensemble de ce réseau.

Europorte 2 est la première entreprise française à bénéficier de la nouvelle réglementation communautaire.

Le Président d'Eurotunnel, Jacques Gounon, et Henri Rouanet, Administrateur, ont été reçus successivement par le Secrétaire d'Etat aux Transports, et par Monsieur Jacques Barrot, Commissaire européen aux Transports, pour mieux identifier les priorités et les moyens susceptibles d'être mobilisés. Eurotunnel pourra, par la suite, développer ses projets en meilleure connaissance de cause.

A la suite de ces entretiens, le Ministre de l'Equipement, des Transports et de l'Aménagement du Territoire a intégré Eurotunnel dans le Comité de Pilotage qui prépare, pour les prochains mois, le débat public ayant pour objectif une Ligne à Grande Vitesse reliant directement Paris à Londres par Amiens et le Tunnel sous la Manche.

Lors de la réunion du Comité qui s'est tenue ce jour à Amiens, Jacques Gounon, Président d'Eurotunnel, a indiqué que *« le Groupe soutenait ce projet qui, en ramenant à 2 heures le trajet Paris/Londres, est un complément logique et indispensable aux énormes investissements consentis par Eurotunnel, actuellement largement sous-utilisés. »*

A quelques jours de ses Assemblées Générales annuelles, Eurotunnel confirme sa détermination que soient pleinement reconnues sa légitimité et sa capacité à devenir un prestataire de transport à part entière, tout en continuant à exploiter, sous la Manche, une infrastructure exceptionnelle, de très haut niveau de fiabilité, à vocation clairement européenne.